

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Toulouse, le 14 janvier 2026

Oppidea Europolia adopte sa Charte d'engagements RSE : un cadre structurant au service de la ville durable

Le groupe Oppidea Europolia franchit une nouvelle étape en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). La « Charte d'engagements RSE » du groupe a été approuvée par le Conseil d'administration d'Oppidea le 17 décembre 2025 puis par le Conseil d'administration d'Europolia le 7 janvier 2026.

Cette charte formalise une démarche engagée de longue date et traduit une ambition claire : aligner durablement les actions du groupe Oppidea Europolia avec ses valeurs et sa raison d'être, au service des territoires et de l'intérêt général.

La Charte d'engagements RSE est l'aboutissement d'une démarche itérative et collaborative conduite tout au long de l'année 2025, associant les collaborateurs, la direction, les administrateurs et les partenaires du groupe. Elle s'inscrit dans la continuité d'engagements déjà structurants, comme la mise en place dès 2022 d'une stratégie bas-carbone alignée avec le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Toulouse Métropole, et l'adoption en 2023 d'une « Charte des engagements climat » assortie d'objectifs mesurables.

Guidée par les valeurs d'Oppidea Europolia – sens de l'intérêt général, exigence de qualité, intelligence collective et agilité – la Charte d'engagements RSE couvre l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux, territoriaux et de gouvernance du groupe. Pensée comme un outil opérationnel de pilotage des projets urbains et d'amélioration continue des processus opérationnels, cette charte vise à :

- Renforcer la cohérence entre vision stratégique et actions opérationnelles ;
- Accompagner la transition environnementale et énergétique des projets ;
- Favoriser une ville mixte, inclusive et résiliente, pensée pour les usages de toutes et tous.

Trois leviers d'impact pour une RSE opérationnelle

La Charte d'engagements RSE d'Oppidea Europolia s'organise autour de trois leviers d'impact, chacun décliné en engagements, objectifs opérationnels, indicateurs de suivi et pilotes internes.

1) Agir pour la transition environnementale

Oppidea Europolia s'engage à réduire l'empreinte carbone de ses opérations d'aménagement, de renouvellement urbain et de construction, à préserver la biodiversité et à adapter les projets aux effets du changement climatique. Les objectifs de ce levier d'impact portent notamment sur le management bas carbone des projets, la sobriété foncière, le réemploi, la construction hors site, la gestion des eaux et le développement des énergies renouvelables.

Indicateurs clés :

- Suivi des indicateurs Bbio (performance de l'enveloppe bâtie des constructions) et IC Construction (impact carbone des constructions) avec la plateforme NF habitat HQE.
- Nombre d'arbres plantés dans les opérations immobilières et/ou d'aménagement.
- Coefficients de Surface Aménagée (CSE) des opérations d'aménagement.

2) Renforcer l'engagement partenarial, au plus près des territoires

Ce levier vise à consolider les coopérations avec les collectivités, les partenaires économiques, les concepteurs, les entreprises et les usagers. Cela se traduit par le renforcement du dialogue et de la concertation, l'intégration de clauses RSE dans les marchés, le déploiement d'achats responsables et le soutien aux acteurs économiques et sociaux à impact positif.

Indicateurs clés :

- Part de la production de logements produits dans les opérations de renouvellement urbain.
- Pourcentage de marchés intégrant au moins une clause RSE.
- Pourcentage de fournisseurs locaux.

3) Accompagner et soutenir celles et ceux qui font les projets

Oppidea Europolia place ses équipes au cœur de la démarche RSE. Les engagements portent sur la formation et la montée en compétences, l'amélioration de la qualité de vie au travail, l'égalité professionnelle, la sobriété interne et le pilotage des risques et opportunités.

Indicateurs clés :

- Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation.
- Réalisation et suivi du bilan carbone (BEGES) de l'organisation.
- Taux de satisfaction en matière de qualité de vie au travail (QVT)

Une feuille de route pour agir dans la durée

La Charte d'engagements RSE d'Oppidea Europolia constitue un cadre commun, structurant et évolutif, appelé à être suivi, évalué et enrichi dans le temps. Elle trace un cap clair pour transformer durablement les pratiques du groupe et renforcer son rôle d'opérateur public de référence au service de la ville durable.

**➔ Téléchargez la Charte d'engagements RSE du groupe Oppidea Europolia
à l'adresse www.oppidea-europolia.fr/strategie-rse**

À propos d'Oppidea Europolia

Le groupe Oppidea Europolia accompagne les collectivités et entreprises dans leur stratégie de développement urbain et d'adaptation au changement climatique. Entreprises publiques locales dont Toulouse Métropole est actionnaire majoritaire, la SEM Oppidea et la SPL Europolia sont opérateurs publics de la fabrique urbaine. Les deux entreprises constituent un pôle de compétences mutualisé, qui pilote aujourd'hui plus d'une vingtaine d'opérations d'aménagement et de renouvellement urbain, des projets de construction d'équipements publics, de co-promotion immobilière, de foncière commerciale, de rénovation énergétique et de production d'énergies renouvelables.

Plus d'information : www.oppidea-europolia.fr

CONTACTS PRESSE

Joachim MIZIGAR, directeur de la communication

j.mizigar@oppidea-europolia.fr | 05 31 48 82 88 | 06 10 56 85 39